

Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

Numéro 33 (2002)
Varia

Marie Leca-Tsiomis

Pour Diderot : Georges Roth, Pierre Hermand, note sur des notes

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Marie Leca-Tsiomis, « Pour Diderot : Georges Roth, Pierre Hermand, note sur des notes », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 33 | 2002, mis en ligne le 13 décembre 2006. URL : <http://rde.revues.org/index428.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société Diderot

<http://rde.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rde.revues.org/index428.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

- Luigi Pepe, « Condorcet et l'Italie : Lagrange, Frisi et Canterzani », in A.-M. Chouillet et P. Crépel (dir.), *Condorcet homme des Lumières et de la Révolution*, Fontenay, Presses de l'ENS, 1997, p. 73-92.
- Pietro Redondi, « D'Alembert et la technologie : l'affaire du canal de Picardie », in *Jean d'Alembert savant et philosophe. Portrait à plusieurs voix*, Paris, Éd. des archives contemporaines, 1989, p. 433-460.
- Franco Venturi, « Frisi », in *Illuministi Italiani III. Riformatori lombardi, piemontesi e toscani*, Milano-Napoli, Riccardo-Ricciardi, 1958, p. 289-382.
- Franco Venturi, « La corrispondenza letteraria di Auguste de Keralio e Paolo Frisi », in *Europäische Aufklärung. Herbert Dieckmann zum 60. Geburtstag*, München, W. Fink, 1967, p. 301-309.

Pierre CRÉPEL et Arnaud ORAIN

POUR DIDEROT : GEORGES ROTH, PIERRE HERMAND, NOTE SUR DES NOTES.

I. Georges Roth

La Bibliothèque nationale de France, sous la cote [8°Ln 27 85700], possède un exemplaire de la *Correspondance* de Diderot établie par G. Roth : cet exemplaire présente une caractéristique que l'on voudrait brièvement signaler ici : il est annoté très amplement et méticuleusement, au crayon, de la main de Georges Roth lui-même¹.

Cet exemplaire étant celui qui était autrefois prêté au public de la salle des Imprimés, rue de Richelieu, ces volumes sont donc ceux par lesquels les lecteurs ont, pendant plus de quarante ans, soit de 1955 au déménagement de la BnF, pris connaissance de la correspondance du Philosophe.

Aujourd'hui, c'est un exemplaire neuf de la *Correspondance* qui est disponible à la BnF et les volumes annotés ne sont qu'exceptionnellement communiqués, en salle d'Histoire², les premiers tomes, assez usagés évidemment, en ayant été microformés.

Les annotations portées par G. Roth sont de tous ordres : omissions réparées, corrections dans les dates, les patronymes, les graphies, signalements de recherches nouvelles, ajouts à l'appareil critique, remerciements pour un renseignement fourni, etc.

À première vue, on pourrait croire qu'il s'agit là d'un souci de corrections qui ne put s'exprimer que par l'annotation manuscrite. Mais il n'en est rien : si on compare ces annotations aux « Additions et corrections » publiées dans les volumes postérieurs, on s'aperçoit en effet qu'elles y figurent, dûment imprimées. Pourquoi

1. Je dois à l'obligeance de M. Jean-Daniel Candaux, que je remercie, d'avoir identifié cette écriture, grâce à sa comparaison avec celle des amicales dédicaces que G. Roth inscrivait sur les volumes de la *Correspondance* qu'il lui adressait.

2. Selon le classement de la BnF, les correspondances appartiennent au domaine historique. Quand ces ouvrages ont été microformés, ils ne sont pas communicables hormis dans la rangée de places, toujours nommées hémicycle, affectées à cet effet dans la salle d'Histoire. Le reste de l'œuvre de Diderot se trouvant, lui, en libre accès dans la salle de Littérature séparée de celle d'Histoire par un terre boisé, et le déplacement des ouvrages étant interdit entre ces deux espaces, la confrontation entre cet exemplaire des lettres de Diderot et ses autres écrits s'avère des plus complexes. Seule, l'aide d'un bibliothécaire, qui, contournant le bosquet, déplacera un volume ou deux de la Littérature vers l'Histoire, permet de colmater quelque peu cette brèche épistémologique, produit d'une béance architecturale.

donc avoir doublé l'imprimé par ces mentions manuscrites ? En fait, il s'agit là, selon moi, d'un remarquable scrupule d'éditeur à l'égard des lecteurs. Les volumes de la *Correspondance* ayant été publiés année après année, l'éditeur avait, en effet, à affronter le problème de la parution différée de ces « Additions et corrections » : ainsi les « Additions et corrections » du tome I, publié en 1955, ne parurent qu'en fin de tome VII, en 1962. Tout se passe donc comme si, s'étant assuré que ces corrections figuraient en fin de volumes ultérieurs, G. Roth avait tenu cependant à les reporter sur les pages mêmes qu'elles amendent, à la place exacte où elles sont utiles à l'intelligence du texte. Comment ne pas voir ici la marque d'un souci rare du lecteur, auquel G. Roth fournit ainsi, au fur et à mesure, de sa fine et précise écriture, les corrections nécessaires au texte lu, lui épargnant d'aller les chercher dans un des volumes suivants. Mieux encore, sachant que la correspondance est rarement consultée dans sa totalité, et que le lecteur va généralement à une période, donc à un volume ou deux, G. Roth, en reportant sur chacun des volumes ses corrections, s'assurait qu'elles n'échapperaient pas à la lecture.

Il est clair également que ces annotations ont été portées après la parution des 12 volumes dont G. Roth fut responsable ; ainsi une addition manuscrite aux « Additions et corrections du tome IV » parues au tome VII (p. 272), signale-t-elle « voir tome IX, p. 248 »³. Ces annotations, en tout cas, nombreuses durant la première et grande partie de son travail, se font rares vers sa fin, entendons au moment J. Varlooot reprit la tâche ; ainsi, au tome XIII, seules apparaissent de minuscules traces de relecture : p. 229, un appel de note erroné est barré et remplacé, p. 14, un point d'interrogation signale que le texte de la note 9 manque. On distingue d'ailleurs quelques rares et brèves annotations portées par une autre main que je n'ai pu identifier : fut-ce J. Varlooot qui reprit, sur le même exemplaire, le parti de son prédécesseur ?

Ce qui, en revanche, ne fut pas imprimé, ce sont les marques de l'irritation que l'état de l'Index provoquait chez G. Roth. Qui en était chargé et attira ainsi son courroux ? Dès le tome IV, l'Index comporte de nombreuses corrections de noms. Mais au tome VII, les annotations témoignent d'une colère grandissante : anticipant en quelque sorte sur les réactions du lecteur lui-même, Roth mentionne en première page d'Index : « *cet index est presque inutilisable à cause des innombrables lacunes.* » (p. 277). Et il y ajoute une série de noms omis.

Au tome VIII, p. 247, l'Index porte la mention : « *Cet index est une véritable disgrâce. Par exemple, dans les trois premières pages, les noms suivants ne trouvent pas dans l'index.* » Suit une liste de noms omis.

Au tome IX, nouvelle mention : « *Les noms suivants manquent : p. 9, Damilaville, p. 10, Holbach, Wilkes, Catherine II, p. 17, Grimm, Virgile, p. 18, Le Brun, p. 19, Bachaumont, Virgile, etc., etc., etc... A quoi bon cet index ?* »...

Les conservateurs actuels de la BnF, découvrant ce qui constitue à leurs yeux une entorse considérable au règlement des salles de lecture, hésitent à imaginer une explication quant à la procédure suivie par G. Roth. On ne peut guère penser, comme me l'a suggéré un bibliothécaire, que cet exemplaire ait servi de copie de travail à G. Roth car, outre qu'on y voit le cachet du Dépôt légal, les annotations sont impeccables, sans trace d'hésitation, de repentir, bref sans rature aucune. Put-

3. En 1969, G. Roth renvoie le lecteur à l'édition Lewinter : la page de titre du tome I de la *Correspondance* porte entre parenthèses l'annotation suivante : « *Cette édition de la correspondance est reproduite, avec corrections et additions dans l'édition des Œuvres Complètes de Diderot, publiée par le Club Français du Livre, 1969* », suivie de la cote BN de l'ouvrage.

il donc bénéficier d'exceptionnels prêts à domicile, ou dut-il au calme de l'Hémicycle de la salle Labrousse les conditions propices à ce qui, visiblement, représenta une tâche longue et minutieuse ?

Quelle que soit la réponse, nul doute en tout cas que ces corrections manuscrites, laissées sur l'exemplaire de consultation de l'édition, à tous égards inégale, de la *Correspondance*, sont à la fois la trace visible des difficultés rencontrées par G. Roth dans son travail et le signe, cavalier à l'égard de l'institution, d'un respect profond d'éditeur envers le texte de Diderot et ses lecteurs.

II. Pierre Hermand

En 1923, parut aux Presses Universitaires de France, un ouvrage intitulé *Les idées morales de Diderot*. Ce livre bref, dense et passionnant était, en fait, le Diplôme d'Études Supérieures d'un homme de 22 ans, Pierre Hermand, qui l'avait soutenu en juillet 1914. En 1916, il mourait en combat aérien au-dessus des forêts de Lorraine.

Les Idées morales de Diderot fut une étude pionnière : s'en prenant délibérément aux lectures étriquées et hostiles d'un Brunetière ou d'un Ducros, P. Hermand écrivait dans son introduction : « Philosophe, Diderot le fut au sens le plus élevé » (p. IX). Et son étude s'employait à révéler pour la première fois l'ampleur et la complexe unité de la pensée morale de Diderot. De l'autre côté de l'Atlantique, dans les mêmes années, l'étude de L. Cru contribuait également à la découverte de Diderot par le xx^e siècle. Certes, ces deux études sont parfois biaisées lorsqu'elles abordent la contribution de Diderot à l'*Encyclopédie* car l'une et l'autre s'appuyaient sur l'édition Assézat - Tourneux, si erronée dans ce domaine ; certains grands textes, par ailleurs, étaient à l'époque ignorés. Nonobstant ces lacunes de la connaissance historique, *Les Idées morales de Diderot* exposa un certain nombre de réflexions si justes et si fécondes⁴ qu'elles nous paraissent aujourd'hui relever de l'évidence : l'influence de Locke par exemple, ou la tentation de l'immoralisme chez Diderot. Dans cet ouvrage, où se lit une compréhension profonde de la pensée étudiée, P. Hermand s'attachait à montrer que l'antichristianisme imposait à l'athée d'agir en homme de bien. Et il concluait : « C'est [...] son antichristianisme qui nous rend le mieux sensible l'unité de la pensée de Diderot. » (p. 282).

Mais son étude, publiée sept ans après sa mort, fut accompagnée d'une note mettant en garde le lecteur : « Nous devons, pour déférer au vœu de la famille de P. Hermand, appeler l'attention sur le caractère objectif de cette étude. L'auteur comme il l'indique lui-même nettement dans son introduction n'a pas eu pour dessein de présenter ses idées personnelles ; il a voulu faire un exposé historique et critique, aussi exact que possible, des idées de Diderot. » (p. VI).

Or, dans son Introduction, P. Hermand avait exprimé le regret de n'avoir donné que des indications « trop brèves et surtout trop peu personnelles » (p. XIX) sur les courants qui ont nourri la pensée de Diderot... Cet effort d'une famille bien-pensante pour dissocier l'objet du sujet, trahissant ainsi la démarche et le propos d'un jeune savant « mort pour la France », nous rappelle combien, au début du xx^e siècle, l'étude de Diderot était, en elle-même, un combat.

Marie LECA-TSIOMIS

4. On doit également à Pierre Hermand quelques-unes des premières recherches génétiques sur l'œuvre diderotienne, dans *Les Idées morales* mais aussi dans « Sur le texte de Diderot et sur les sources de quelques passages de ses œuvres », *R.H.L.*, 1915, p. 361-370.